

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 11 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de la convocation du conseil municipal : 02/09/2025

Présents : Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe, GRENEAU Jérémy, MAYET Quentin, MONNIER Romain, ROBIEUX Renaud, ROUSSEAU Cédric et Mesdames DUBOIS Christine, CHAUVEAU-BOULVRAIS Marie-Thérèse, TRIPOTIN Stéphanie

Absentes excusées : Madame DERRIEN Karine représentée par Madame TRIPOTIN Stéphanie et Mesdames HOREL Marie-José, MARSOLLIER-BIELA Virginie

Absente : Madame BAGOT Corinne

A été élu secrétaire de séance : Madame TRIPOTIN Stéphanie

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Délibération pour l'encaissement d'un chèque ;
- Adressage d'une parcelle suite à une vente ;
- Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires : calendrier électoral et organisation ;
- Affaires diverses ;

Décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal :

• ***Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des renoncations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'elle a délivrées dans le cadre de ses délégations :

- Parcelle cadastrée A n° 1467 située 6 Route de l'Etang ;
- Parcelle cadastrée A n° 1814 située 60 Impasse du Jasmin ;
- Parcelle cadastrée A n° 1541 située 7 Rue de Babenhausen ;

• ***Décision de virement de crédits n° 1 – Budget Primitif Principal 2025***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'article L. 2123-14 du CGCT prévoit que le montant des frais de formation des élus au compte 65315 doit être d'un montant minimum de 2 % du montant prévu en indemnités d'élus. Un ajustement de crédits est donc nécessaire car seulement 1 000 € sont inscrits au compte 65315. Un crédit à minima de 1 140 € (57 000 € x 2 %) est à prévoir à ce compte 65315.


DÉCISION DE VIREMENT DE CRÉDITS N° 1
Budget Primitif Principal 2025

Nature : Décision budgétaire
Objet : M57 – Fongibilité des crédits – Décision budgétaire portant virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section

Le Maire de la Commune de Louvigné,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5217-10-6 ;

Vu la délibération du 07 octobre 2021 portant adoption de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération du 07 octobre 2021 autorisant Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Considérant l'article L. 2123-14 du CGCT qui prévoit que le montant des frais de formation des élus au compte 65315 doit être d'un montant minimum de 2 % du montant prévu en indemnités d'élus. Un ajustement de crédits est donc nécessaire car seulement 1 000 € sont inscrits au compte 65315. Un crédit à minima de 1 140 € (57 000 € x 2 %) est à prévoir au compte 65315.

DÉCIDE

Article 1^{er} : De procéder aux virements de crédits comme suit :

Libellé	Section	Dépenses	Chapitre	Nature
Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	Fonctionnement	- 140,00 €	65	65561
Formation	Fonctionnement	+ 140,00 €	65	65315

Article 2 : Cette décision fera l'objet d'une communication à la première réunion du Conseil Municipal qui suit, conformément aux procédures prévues par l'article L. 2122-23 du CGCT.

Article 3 : Madame la Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée :

- Madame la Préfète de la Mayenne ;
- Au comptable public assignataire ;

A LOUVIGNÉ, le 05 septembre 2025

Le Maire,
Christine DUBOIS



6, Place Saint Martin - 53210 LOUVIGNÉ - Tél : 02 43 37 30 94
 mairie@louvigne.fr

Délibération n° 33/2025

Délibération pour l'encaissement d'un chèque

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le comité d'animation avait emprunté 3 boîtes plastiques au restaurant scolaire dans le cadre des préparatifs pour leur fête organisée le 14 juin 2025. Ces 3 boîtes n'ayant pas pu être restituées à l'issue de cette fête, nous avons dû procéder à leur remplacement pour un montant de 15,19 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à encaisser le chèque reçu du comité d'animation en remboursement de ces 3 boîtes plastiques et d'un montant de 15,19 €.

Réception en Préfecture le 12 septembre 2025

Délibération n° 34/2025

Adressage d'une parcelle suite à une vente

Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la vente d'une partie du terrain appartenant à la SCI EBL (centre équestre situé Route de Parné) ; il y a lieu de procéder à son adressage (numération de la parcelle avec nom de voie).

En effet, il rappelle que dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur l'intégralité du territoire de la Commune de Louvigné, toutes les habitations, entreprises, doivent avoir une adresse propre avec une numérotation et un nom de voie.

Cet adressage doit être extrêmement précis pour plusieurs autres raisons :

- Meilleurs délais et meilleure efficacité face à la demande des secours (accident de la vie, incendie, ...);
- Distribution des courriers en tous genres par les services de La Poste ou les services administratifs de la Mairie ;
- Localisation en cas de contact urgent par Madame le Maire ou les services de la Mairie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de numéroter cette propriété de la façon suivante et conformément au plan annexé :

17 Les Forges

19 Les Forges étant l'adressage du centre équestre appartenant à la SCI EBL

La plaque de numérotation sera fournie aux futurs propriétaires.

Toutes les personnes concernées ainsi que les différents services (DDFIP 53 (service du cadastre), SDIS 53, La Poste, LAVAL THD, Orange, ENEDIS, LAVAL Agglomération (service eau et assainissement + SIG), Base Adresse Nationale, ...) seront avertis par courrier de ce changement.

Réception en Préfecture le 12 septembre 2025

Délibération n° 35/2025

Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires : calendrier électoral et organisation

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

De plus, dans le cadre de la communication des candidats aux élections, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- le prêt gracieux des salles municipales (Maison des Associations et petite salle « La Aula »). Un tableau devra être tenu au niveau du secrétariat de mairie afin de préserver une égalité entre les différentes listes candidates (même nombre de réunion) ;
- la délivrance gratuite d'une seule copie de la liste électorale par liste candidate issue du REU (Registre Electoral Unique). Il n'y aura pas d'édition des étiquettes ;

Réception en Préfecture le 12 septembre 2025

QUESTIONS DIVERSES

LAVAL Economie – présentation du projet de création d'un village d'artisans – ZA La Chauvinière

Zoom sur l'agenda :

- Passage de « La Ronde Mayennaise » le dimanche 14 septembre 2025 sur Louvigné aux environs de 15h30/16h00. Les cyclistes arriveront d'Argentré pour se diriger vers Forcé ;
- LAVAL Agglomération : réunion publique PLUi/SCoT « concertation citoyenne » le mercredi 17 septembre 2025 à 19h dans la salle « La Aula » de Louvigné ;
- Le club des Amateurs Mayennais de Véhicules Anciens (AMVA) organise le 21 septembre 2025 une randonnée historique pour véhicules entre 1944 et 1979. Cette randonnée rassemblera 28 véhicules et ils circuleront dans Louvigné entre 10h30 et 11h30. Venant de la Route de la Doyère, ils passeront devant l'Eglise pour se diriger vers Argentré par la RD 131 ;
- La 4^{ème} matinée citoyenne est programmée le samedi 18 octobre 2025 de 8h30 à 12h30 ;
- Le repas des personnes âgées est prévu le samedi 25 octobre 2025 ;
- La cérémonie du 11 novembre 2025 aura lieu le dimanche 16 novembre 2025 ;
- La plantation de l'arbre des naissances 2025 est prévue le samedi 22 novembre 2025 à 11h ;

- La cérémonie des Vœux du Maire : elle est programmée le vendredi 09 janvier 2026 à 20h dans la salle « La Aula » ;
- Recensement de la population : du 15 janvier au 14 février 2026 ;
- Dates des prochaines élections municipales : 15 et 22 mars 2026 ;

Commission Finances & Administration générale

La prochaine commission Finances & Administration générale est programmée le lundi 06 octobre 2025 à 20h30.

Commission Aménagement & Développement économique

Point sur les sujets en cours : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

- **Point sur les travaux d'aménagement d'un plateau de sécurité sur le carrefour côté Route d'Argentré (RD 131)** : Il reste un mât d'éclairage à positionner à l'emplacement du futur panneau lumineux.
- **Retour sur les zones de limitation de vitesse à 30km/h conformément au plan de circulation apaisée** : Une communication devra être faite dans le prochain bulletin municipal pour prévenir les Louvignéens.
- **Planning d'intervention de la société PIGEON TP LOIRE-ANJOU pour le PATA 2025** : L'intervention est décalée à fin septembre / début octobre 2025 pour que les adjoints techniques puissent préparer le chantier en amont.
- **Planning pour l'installation de la clôture sur le parking de la salle « La Aula »** : Ces travaux sont prévus dans le courant du mois d'octobre 2025 par les adjoints techniques.
- **Remplacement du miroir présent au carrefour de la Place St Martin avec la Rue du Maine (10 Rue du Maine)** : En attente d'un devis Prosignal pour le remplacer. A voir pour qu'il soit adapté pour les voitures et les engins agricoles.
- **Etude pour la réalisation d'un trottoir dans la Résidence du Prieuré** ;

Commission Entretien & Cadre de vie

Point sur les sujets en cours : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

- **Organisation de la 4^{ème} matinée citoyenne** : le samedi 18 octobre 2025 de 8h30 à 12h30.

Au programme :

- Nettoyage du cimetière ;
- Peinture des abris bus, du panneau d'affichage en bois et du mur des sanitaires publics Place St Martin et des 3 portes de service de la salle « La Aula » ;
- Karcher sur le mur du garage du comité d'animation Place St Martin ;

Monsieur Philippe RUAULT, Monsieur Jean-Paul PINEAU, Monsieur Renaud ROBIEUX, Monsieur Romain MONNIER, Madame Christine DUBOIS seront présents pour prendre en charge les ateliers.

Le café d'accueil et l'apéritif seront pris au P'tit Resto.

- **Planning d'intervention de la société AVICA pour l'installation des caméras de vidéoprotection** :
 - La société CEGELEC va intervenir sur septembre 2025 pour passer les câbles entre la Mairie et le plateau de sécurité du carrefour Rte d'Argentré (RD 131) afin d'alimenter le panneau lumineux et la caméra urbaine ;
 - La société AVICA va intervenir le 24 septembre 2025 pour l'installation des caméras sur la salle « La Aula » et le vestiaire foot. Ils réinterviendront ultérieurement pour la caméra urbaine quand le panneau lumineux sera installé ;
- **Installation des structures pour les bâches associatives** : les adjoints techniques devraient pouvoir les installer dans la 2^{ème} quinzaine de septembre 2025 :
 - Une 1^{ère} structure sera installée à l'entrée du Jardin des Capucines sur la Rte de Parné (RD 103) ;
 - Une 2^{ème} structure sera installée dans le terrain enherbé au carrefour entre la Rte de l'Etang et la Rte de la Doyère avant le rond-point ;
- **Suite de la confection du panneau signalétique pour « La Aula »** : Laser 53 doit reprendre le projet initial. Monsieur Philippe RUAULT explique vouloir rencontrer le commercial en Mairie en amont.

- **Dossier des préfabriqués** : le rapport de repérage amiante avant démolition a été effectué le mardi 16 juillet 2025.

Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative

Compte-rendu de la réunion CTG effectuée à Argentré le mardi 02 septembre 2025 : Madame le Maire explique que les objectifs de la CTG ont été revus par le biais des 5 fiches actions :

- Développer des temps de convivialité et d'écoute autour des actions de soutien à la parentalité ;
- Le projet de développement de l'accueil des jeunes ;
- Le projet des séjours ;
- Le développement de la PS « jeunes » (prestation de service) pour les 11/17 ans ;
- Promouvoir une offre de loisirs adaptée à un public porteur de handicap ;

Les fiches actions doivent être remises à la CAF pour le 30 septembre 2025.

Point sur les sujets en cours : Madame le Maire fait un point sur les sujets en cours :

- **Retour sur l'organisation des chantiers « Argent de Poche » de l'été 2025** : deux chantiers ont eu lieu cet été :

- Le premier du 07 au 11 juillet 2025 sur 4 ½ journées (4 jeunes). Pendant ce premier chantier, les jeunes ont pu effectuer du nettoyage dans le groupe scolaire « Le Grand Pré » avec les ATSEM (dortoir, ...), de la vitrerie ainsi que le nettoyage des tables et des chaises dans la salle « La Aula » et le désherbage du cimetière ;
- Le second chantier s'est déroulé du 25 au 29 août 2025 sur 4 ½ journées (4 jeunes). Durant ce chantier les jeunes ont pu continuer à préparer le groupe scolaire pour la rentrée et participer à la remise en état des terrains de pétanque ;

Le prochain chantier aura lieu du 20 au 24 octobre 2025 sur les vacances de la Toussaint. Les inscriptions sont en cours sur la plateforme « Argent de Poche ».

- **Retrêe scolaire 2024/2025** :

- La rentrée a eu lieu le lundi 1^{er} septembre 2025. Un café a été offert aux parents par l'APE.
- L'école compte 5 classes avec 103 enfants.

- **Relais Petite Enfance (RPE) Bonchamp, Argentré, Soulgé, Louvigné** : Madame Lucie GARNACHE, nouvelle responsable du RPE, prendra ses fonctions le vendredi 19 septembre 2025.

- **Devenir du CMJ** : Madame le Maire explique que le Conseil Municipal des Jeunes a terminé son mandat de deux ans à la fin de l'année scolaire 2024/2025. Le Conseil Municipal souhaite attendre la prochaine équipe municipale pour pouvoir relancer de nouvelles élections.

L'assemblée générale de l'APE est prévue le mardi 16 septembre 2025 à 20h dans la petite salle « La Aula ».

Liste des délibérations :

- N° 33/2025 – Délibération pour l'encaissement d'un chèque ;
- N° 34/2025 – Adressage d'une parcelle suite à une vente ;
- N° 35/2025 – Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires : calendrier électoral et organisation ;

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont programmées les : 16 octobre, 13 novembre et 18 décembre 2025.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Stéphanie TRIPOTIN Secrétaire de séance
--------------------------------	--